



## Échanges linguistiques

Informations destinées aux directions d'école, enseignants et enseignantes, élèves et parents

Le canton de Berne propose plusieurs possibilités d'échanges linguistiques permettant aux élèves de vivre une expérience culturelle et personnelle enrichissante ainsi que d'acquérir des compétences indispensables dans la deuxième langue officielle.

### 1 Les possibilités d'échanges linguistiques

- Deux langues – ein Ziel
- Sprachbad-Immersion
- Deux im Schnee
- Vas-y ! Komm !
- Douzième année linguistique
- Échange durant les vacances
- Excursion
- Projet individuel

#### 1.1 Deux langues – ein Ziel (9H) / Sprachbad Immersion (7 à 11H)

« Deux langues – ein Ziel » et « Sprachbad Immersion » sont deux programmes d'échange de 9 jours pour les élèves de la 7<sup>e</sup> à la 11<sup>e</sup> année scolaire. Ces deux programmes d'échanges linguistiques commencent par une rencontre commune parents-élèves organisée dans l'une des communes participantes. Ensuite, les élèves se rendent dans l'autre région linguistique où ils sont accueillis par leur correspondant ou correspondante. Du samedi au mercredi, chaque élève partage la vie quotidienne de son ou sa camarade et fréquente les cours réguliers. Les élèves sont logés chez leur correspondant ou correspondante. Par la suite, le correspondant ou la correspondante se déplace, à son tour, du mercredi au dimanche chez son ou sa partenaire.

#### 1.2 Deux im Schnee (10H)

Le projet sportif « Deux im Schnee » est un camp de ski bilingue au cœur des Alpes permettant de faire connaissance avec des élèves de 10<sup>e</sup> année d'un canton parlant une autre langue et d'expérimenter la diversité culturelle de la Suisse. Les diverses activités sportives et linguistiques sont prévues en tandems bilingues du lundi au vendredi. Ce programme est mené par les deux Directions de l'instruction publique de Genève et de Berne ainsi que soutenu par l'Office du tourisme de Gstaad-Saanenland.

#### 1.3 Vas-y ! Komm ! (11H)

« Vas-y! Komm! » est un projet individuel proposant aux élèves francophones de 11<sup>e</sup> année de collaborer avec un ou une jeune de Suisse allemande afin de pratiquer la langue allemande/française et découvrir une autre culture ainsi que d'autres habitudes. Cet échange s'organise sur une à deux semaines d'école et, accessoirement, pendant une semaine de vacances scolaires. Durant l'échange, le ou la jeune est accueilli-e par son correspondant ou sa correspondante, suit les cours à l'école et prend part aux différentes activités vécues par son ou sa partenaire.

## 1.4 Douzième année linguistique

La « 12<sup>e</sup> année linguistique » est une offre destinée aux élèves ayant terminé leur dernière année de scolarité obligatoire et souhaitant parfaire leurs connaissances dans la langue partenaire, en fréquentant durant une année un établissement scolaire dans une autre partie linguistique.

## 1.5 Échange durant les vacances (8 à 11H)

Grâce à l'« Échange durant les vacances », les élèves partent pendant leurs vacances à la découverte de la culture et de la langue d'une autre région de Suisse. Un ou une élève de Suisse romande séjourne en Suisse alémanique dans une famille dont l'enfant aimerait faire un échange en Suisse romande. Les jeunes passent ensuite du temps ensemble à tour de rôle au sein des deux familles.

## 1.6 Excursion

Pour toutes les activités du type « Excursions » se déroulant dans l'autre partie linguistique du canton, les classes du secondaire I peuvent bénéficier d'un soutien financier de la Direction de l'instruction publique et de la culture. L'objectif étant de soutenir les excursions dans l'autre partie du canton et permettre aux élèves de visiter les musées et autres institutions culturelles.

## 1.7 Projet individuel

Les enseignants et enseignantes peuvent également organiser eux-mêmes un projet individuel d'échange entre des classes de différentes régions linguistiques tels que des activités réalisées en commun, des visites réciproques, des échanges par demi-classes, des camps, etc. L'OECO encourage et accorde des subventions pour ces projets.

## 2 Participation à un échange linguistique

L'inscription à un programme d'échanges linguistiques s'effectue auprès des coordinatrices des échanges linguistiques :

Coordinatrices des échanges linguistiques :

---

### **Coordinatrice des échanges linguistiques pour la partie germanophone**

Madame

Barbara Rieder

031 633 34 30

[barbara.rieder@be.ch](mailto:barbara.rieder@be.ch)

### **Coordinatrice des échanges linguistiques pour la partie francophone**

Madame

Aline Hänggi

031 633 34 80

[aline.haenggi@be.ch](mailto:aline.haenggi@be.ch)

---

**Les excursions et les projets individuels sont directement organisés par l'enseignant ou l'enseignante.**

### 3 Financement

Pour les échanges scolaires entre classes de langue allemande de Suisse ou de l'étranger, voir de langue italienne, la Direction de l'instruction publique accorde des subventions.

#### 3.1 Conditions de financement d'un échange linguistique

Selon le type d'échange scolaire, une subvention forfaitaire est accordée par élève de la classe bernoise. La subvention est payée à la classe bernoise comme remboursement de ses frais effectifs, mais au maximum selon les montants précisés ci-dessous.

##### Financement

*Type d'échange et montant de la subvention :*

- Une semaine d'échange (dès cinq jours) jusqu'à Fr. 60.- par élève
- De trois à quatre journées d'échange jusqu'à Fr. 30.- par élève
- De une à deux journées d'échange jusqu'à Fr. 10.- par élève et par jour

Remarque : la demande de contribution est déposée après l'échange linguistique, en même temps que le programme suivi, les justificatifs de dépenses et un bulletin de versement préimprimé. Il convient de mentionner non seulement les frais effectifs (total des dépenses) mais aussi les autres subventions reçues ou promises (p. ex. contributions de Movetia).

##### Prise en charge de frais de remplacement

*Pratique :*

- La Direction de l'instruction publique estime qu'il est opportun que **deux enseignantes ou enseignants accompagnent la classe qui part en échange**.
- Pour permettre cette solution, elle est disposée à prendre en charge les frais de remplacement pour la 2<sup>e</sup> personne à hauteur de son taux d'occupation au maximum, **si aucune solution interne à l'école n'est trouvée**.
- Pour la partie de l'échange pendant laquelle la classe partenaire est en visite, la prise en charge de frais de remplacement n'est pas prévue.
- Des **ressources supplémentaires** peuvent être attribuées pour les échanges de classes par les inspecteurs scolaires. L'OEEO a la possibilité d'augmenter le pool destiné aux tâches spéciales de 3.5% jusqu'à 9 classes et de 7% à partir de 10 classes.

#### 3.2 Conditions de financement d'une « excursion »

Pour toutes les activités du type « excursion » (courses d'école, camps de ski) se déroulant dans l'autre partie linguistique du canton, **les classes du secondaire I** peuvent bénéficier d'une subvention de 10 francs au maximum par élève.

Remarque : La demande de contribution est déposée après l'excursion, en même temps que le programme suivi, les justificatifs de dépenses et un bulletin de versement préimprimé. Le canton verse des contributions aux classes du degré secondaire I. L'excursion doit avoir lieu dans le Jura bernois pour les classes de la partie germanophone du canton et dans la partie germanophone du canton pour les classes de la partie francophone du canton.

##### Contact

Office de l'école obligatoire et du conseil (OEEO)

Madame

Julie Pianto

Téléphone : 031 636 85 41

E-mail : [julie.pianto@be.ch](mailto:julie.pianto@be.ch) / [oeeo.inc@be.ch](mailto:oeeo.inc@be.ch)